

PROJET GLOBAL DE REAMENAGEMENT AGRICOLE, HYDRAULIQUE ET PAYSAGER



*Extension ISDI de Puiseux-en-France
Commission Locale de Suivi du 04/07/22*

1. ARRETES PREFECTORAUX ISDI

2. PRESENTATION CLS - VALIDATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT

3. AMENAGEMENTS DU CHEMIN DE LA FONTAINE ST GENEVIEVE

4. REAMENAGEMENT ISDI ACTUELLE

5. OPERATIONS ET MESURES PREPARATOIRES

4.1 Archéologie préventive – mesures conservatoires

4.2 Travaux préparatoires

6. LES MESURES ENVIRONNEMENTALES

5.1 Mise en place des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières (Tests/ localisations)

5.2 Suivi Piézométrique

5.3 Suivi agronomique

5.4 Plan de suivi et gestion écologique

7. PHASAGE D'AMENAGEMENT SECTEUR SUD

8. TERSEN ET MOI

1. ARRETES PREFECTORAUX ISDI

- ISDI Actuelle : Autorisation Préfectorale Complémentaire du 25/11/2021

- Fin apports de matériaux inertes : 19 juin 2022

- Fin de remise en état agricole : 19 septembre 2022

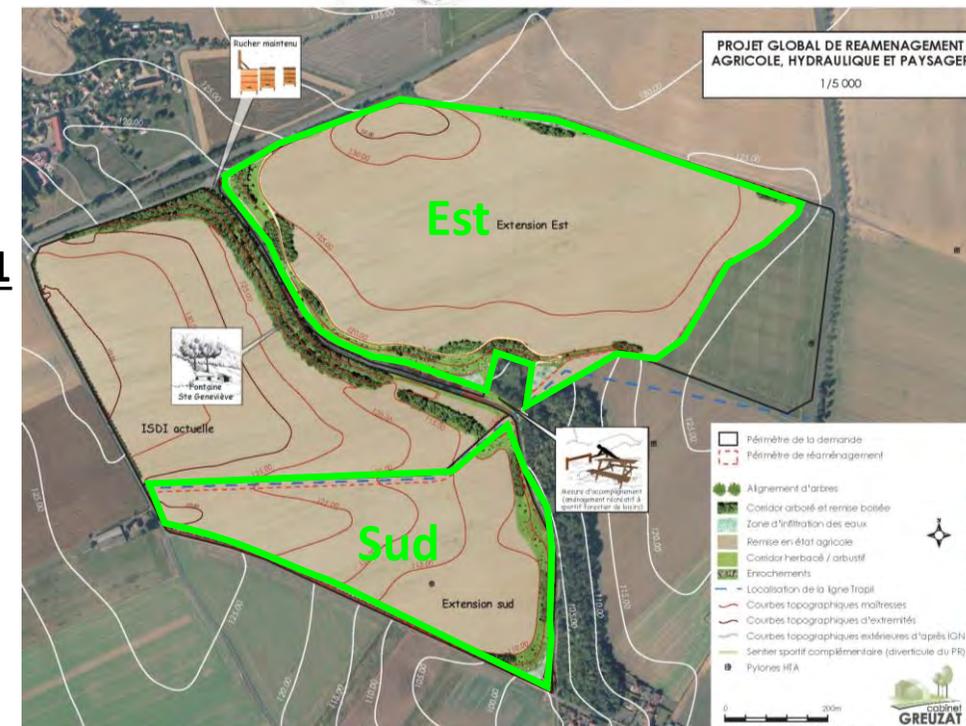
**- Intégration de l'emprise technique d'accès à l'extension Sud :
Zone remise en état agricole après la fin des aménagements en Secteur Sud**



- Extension de l'ISDI : Autorisation Préfectorale du 26/11/2021

1 - Aménagement Secteur Sud (1,5 ans)

2 – Aménagement Secteur Est (6,5 ans)



Article 1 - CONTEXTE

Commission Locale de Suivi créée pour l'ISDI actuelle, en 2014 avec une Charte de fonctionnement validée par la Mairie et COSSON – **Réunions annuelles réalisées depuis 2016.**

Dans le cadre de l'extension de l'ISDI autorisée en novembre 2021, **continuité de suivi de la CLS**, engagement dans la demande de TERSEN, Actualisation de la Charte de fonctionnement et des membres.

Article 2 – ORGANISATION

Objectifs : Disposer des éléments de **suivi et d'informations sur le bon avancement des aménagements** réalisés et projetés, pour le compte de la Mairie de Puiseux en France, la bonne application des prescriptions définies dans l'arrêté préfectoral d'enregistrement

Composition :

3 Elus : le président, le vice-président et un élu

3 Résidents : trois personnes issues des différentes zones de la commune

Attributions :

Membres en représentation de la commune - Relais des informations sur l'exploitation de l'ISDI

Président assurant la convocation / Ordre du Jour / Comptes-rendus validés par le Maire et TERSEN

->Réunions annuelles, et complémentaires spécifiquement pour les mesures préparatoires secteur Sud / Est

3. AMENAGEMENTS CHEMIN DE LA FONTAINE ST GENEVIEVE



- **Apports de graves naturelles sur le chemin en novembre-décembre 2021 et pose de bancs en gabions**
 - **Reprises des abords de la fontaine début 2022**

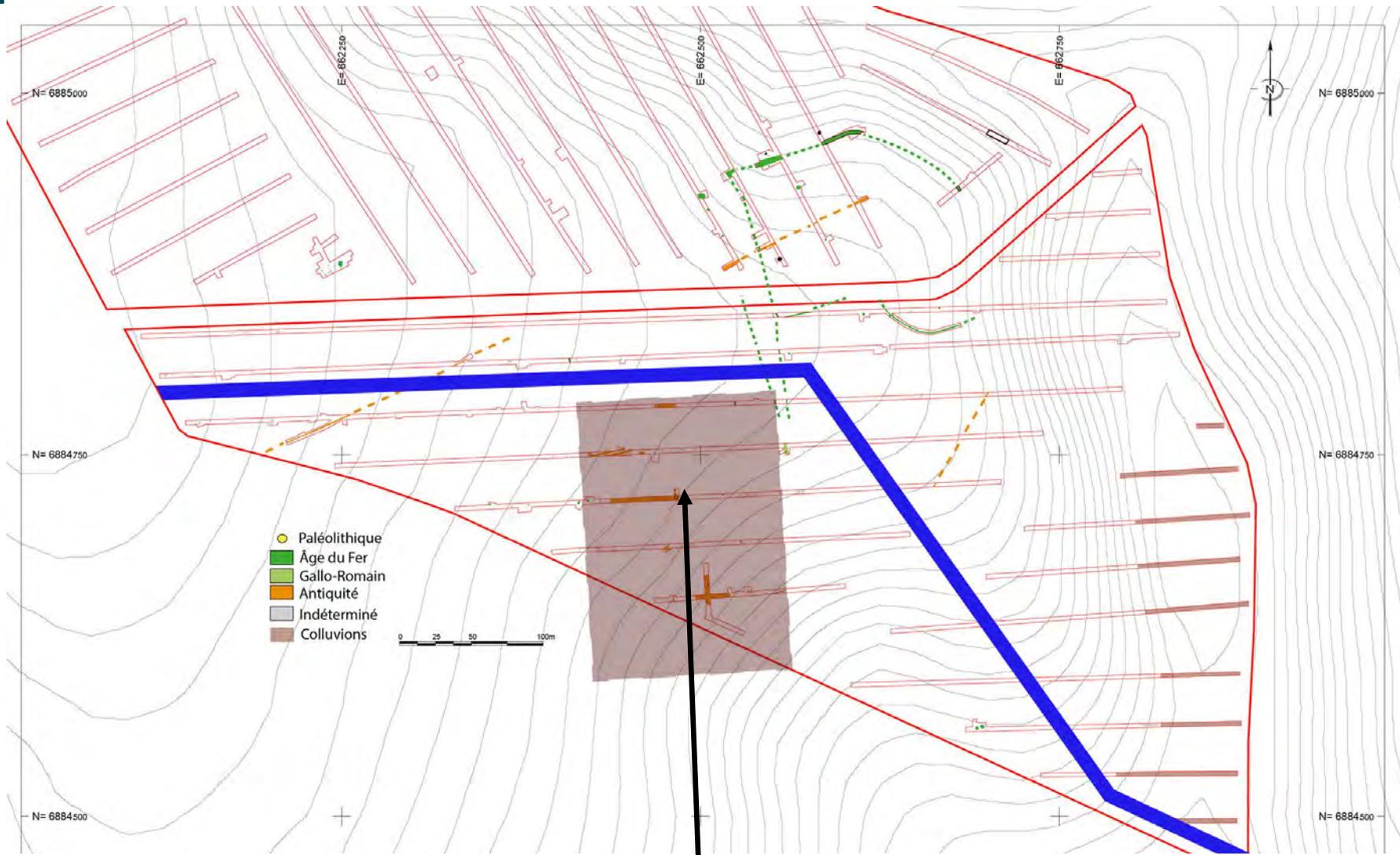
4. REAMENAGEMENT ISDI ACTUELLE



- Relevé Drone du 05/05/2022 - ISDI
- Remise en état agricole d'environ effectuée sur 19 Ha – Coulée Verte d'environ 3 Ha

4. OPERATIONS ET MESURES PREPARATOIRES

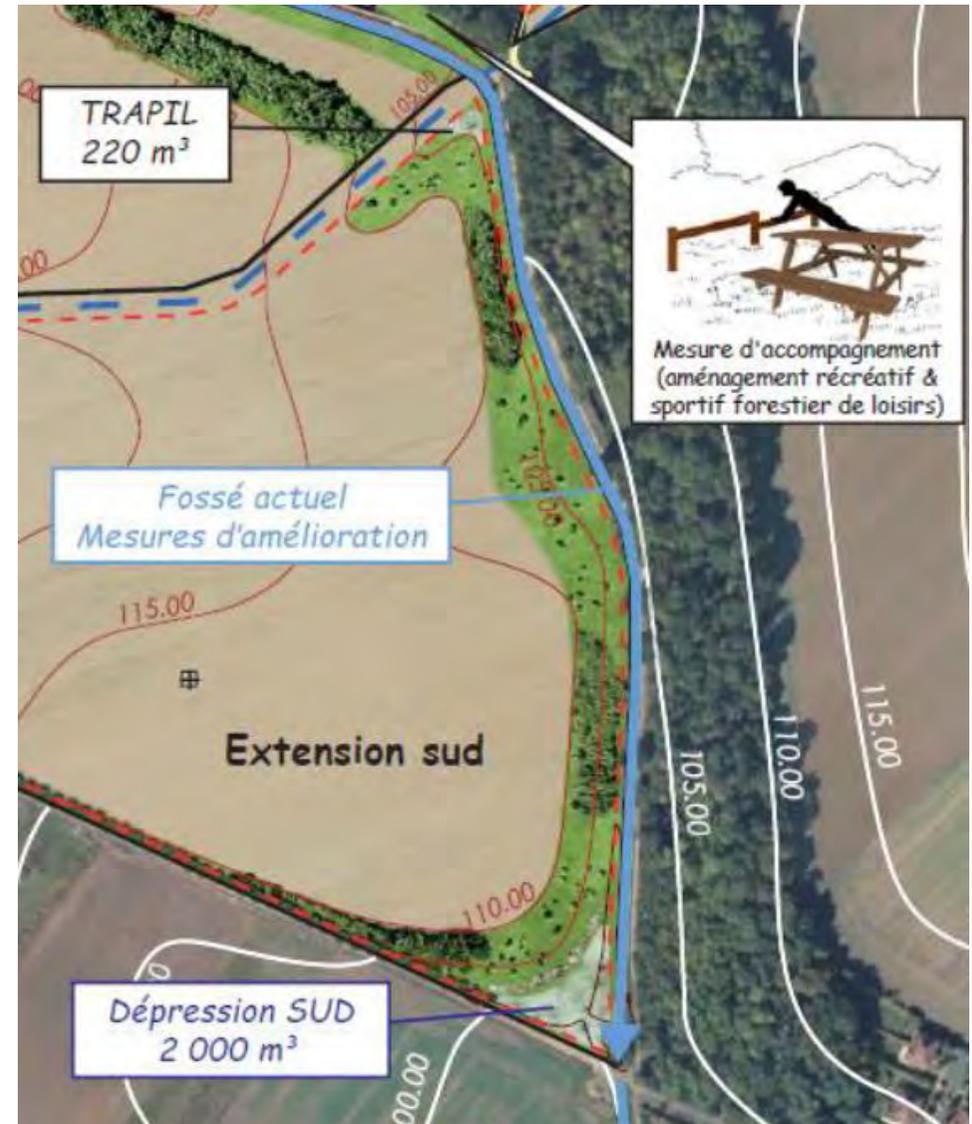
4.1 Archéologie préventive Mars/Avril 2022 - Mesures conservatoires – arrêté de prescriptions attendu été 2022



- Mesures de protection en recouvrement du secteur,
- Équivalentes aux prescriptions déjà mise en place sur l'ISDI actuelle

5. MESURES PREPARATOIRES – EMPRISE / ACCES

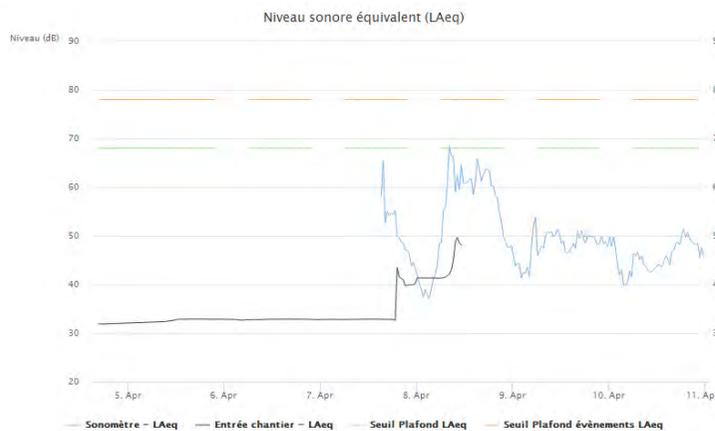
- Bornage réalisé début 2022
- Mise en place des **clôtures périphériques**
- Reprise du fossé longeant le chemin de la Fontaine Sainte Geneviève**
- Création du fossé longeant l'aménagement** dans son emprise et des **bassins de gestion des eaux pluviales**
- Préparation d'une dalle de passage** au dessus du **TRAPIL** : Note technique pour réalisation été 2022,
- Prise en compte des **préconisations complémentaires RTE** sous les lignes HT et à proximité des Pieds de Pylônes,
- Création de la Piste de desserte d'accès** et préparation des **phases de découverte des terres végétales et limons**, en intégrant les **protections phoniques prescrites** par l'arrêté préfectoral



5.1 Test de mise en places des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières

- Mise en place d'un réseau local de capteurs de bruit et de poussières au sein des secteurs habités les plus proches

- **Alerter l'exploitation** en cas de dépassements des seuils autorisés,
- De définir des **mesures de réductions complémentaires**.
- De **disposer d'un historique des mesures** et d'anticiper les mesures préventives des phases d'exploitation plus sensibles



-> Période de tests des capteurs en cours printemps-été 2022 avec le prestataire afin de définir les conditions de référence des niveaux de poussières /bruit de fond (Etalonnage) et prise en compte / différenciation des résultats vis-à-vis des sources extérieures aux activités de l'ISDI (Travaux ZAC, Agricoles, Aéroport, RD9, ...) 9

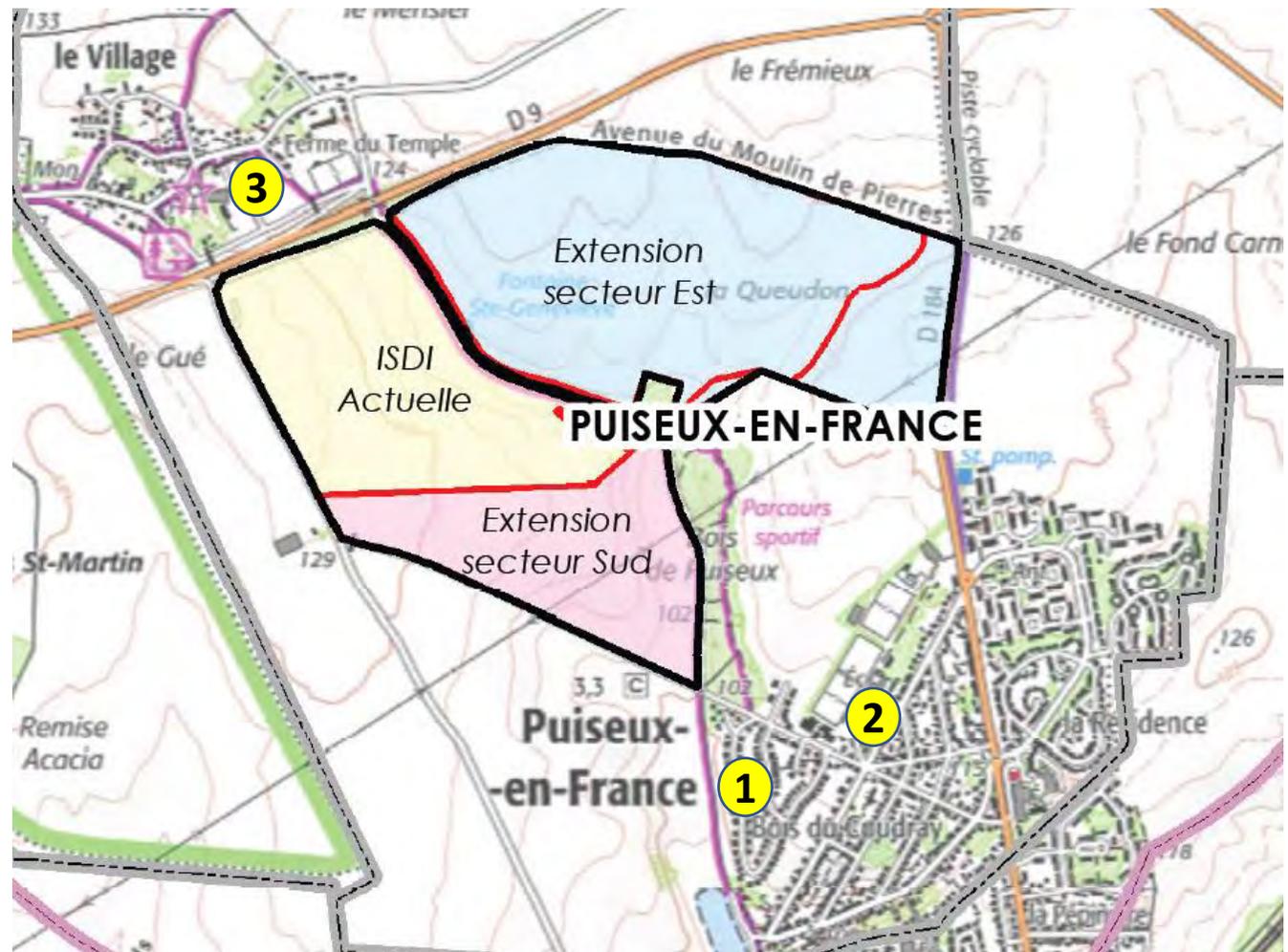
5.1 Test de mise en places des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières

- Positionnement des Détecteurs en 3 points périphériques à définir en accord avec la commune et de pouvoir les raccorder au réseau électrique :

1- Val des Templiers

2- Ecole du Bois du Coudray

3- Puisseux-Village



5.1 Test de mise en places des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières

VISITE DES POSSIBILITES D'IMPLANTATIONS 28/06/22

3 – Puiseux Village

Solution:

Placer les capteurs sur un ancien poteau d'éclairage (câble toujours raccordé au tableau ?)

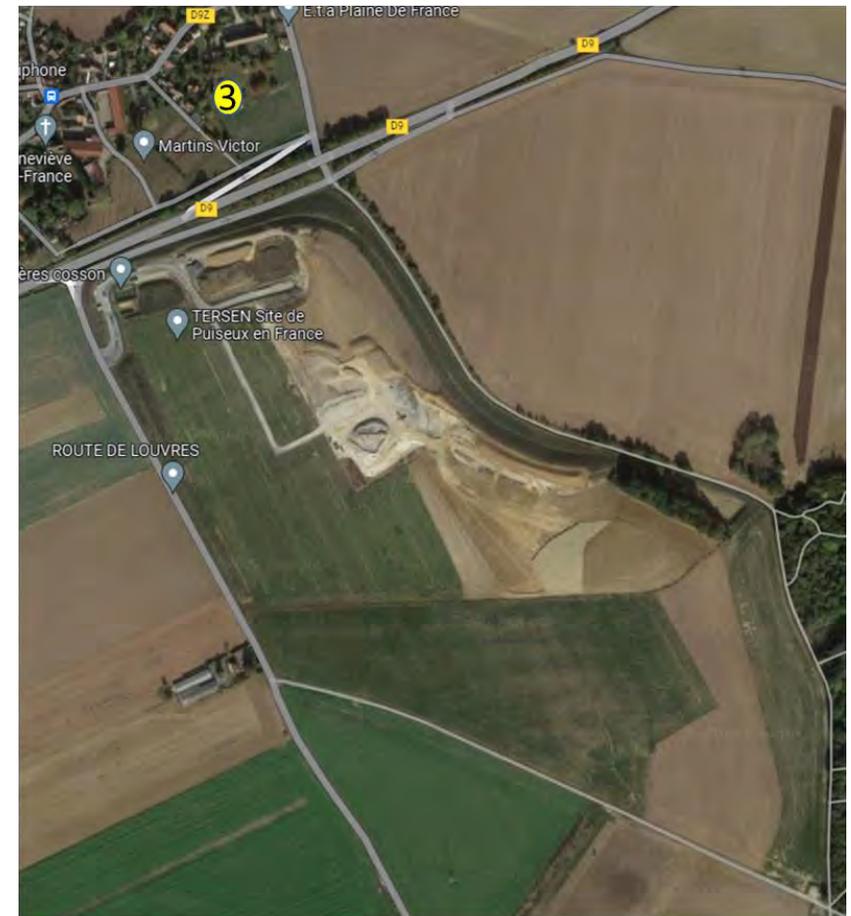


Tableau électrique communal

5.1 Test de mise en places des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières

VISITE DES POSSIBILITES D'IMPLANTATIONS 28/06/22

2 – Ecole du bois du Coudray

Solution:

Placer les capteurs sur la charpente de l'école



Tableau électrique communal



5.1 Test de mise en places des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières

VISITE DES POSSIBILITES D'IMPLANTATIONS 28/06/22

1 – VAL des Templiers

Solution technique réalisable, un peu plus éloignée des premières habitations mais prenant en compte la topographie montante du lotissement



Tableau électrique communal

5.1 Test de mise en places des dispositifs de suivi des niveaux de bruit et poussières

VISITE DES POSSIBILITES D'IMPLANTATIONS 28/06/22

1 – VAL des Templiers

Solution plus rapprochée des premières habitations mais difficulté de se brancher aux mats d'éclairage allumés uniquement la nuit – situation topographique basse du lotissement



-> Demande de compteur électrique provisoire type chantier à ENEDIS et installation d'un mât dédié ?

Autre dispositif technique / raccordement possible ?

5.1 Mise en place d'un Suivi Piézométrique

- 1 piézomètre AMONT existant
(Convention d'utilisation avec le SMAEP-DAMONA en cours)
- 2 nouveaux Piézomètres AVAL
à créer - été 2022
- **Analyses des eaux souterraines**
avant le démarrage des apports
de matériaux inertes sur
l'extension Sud

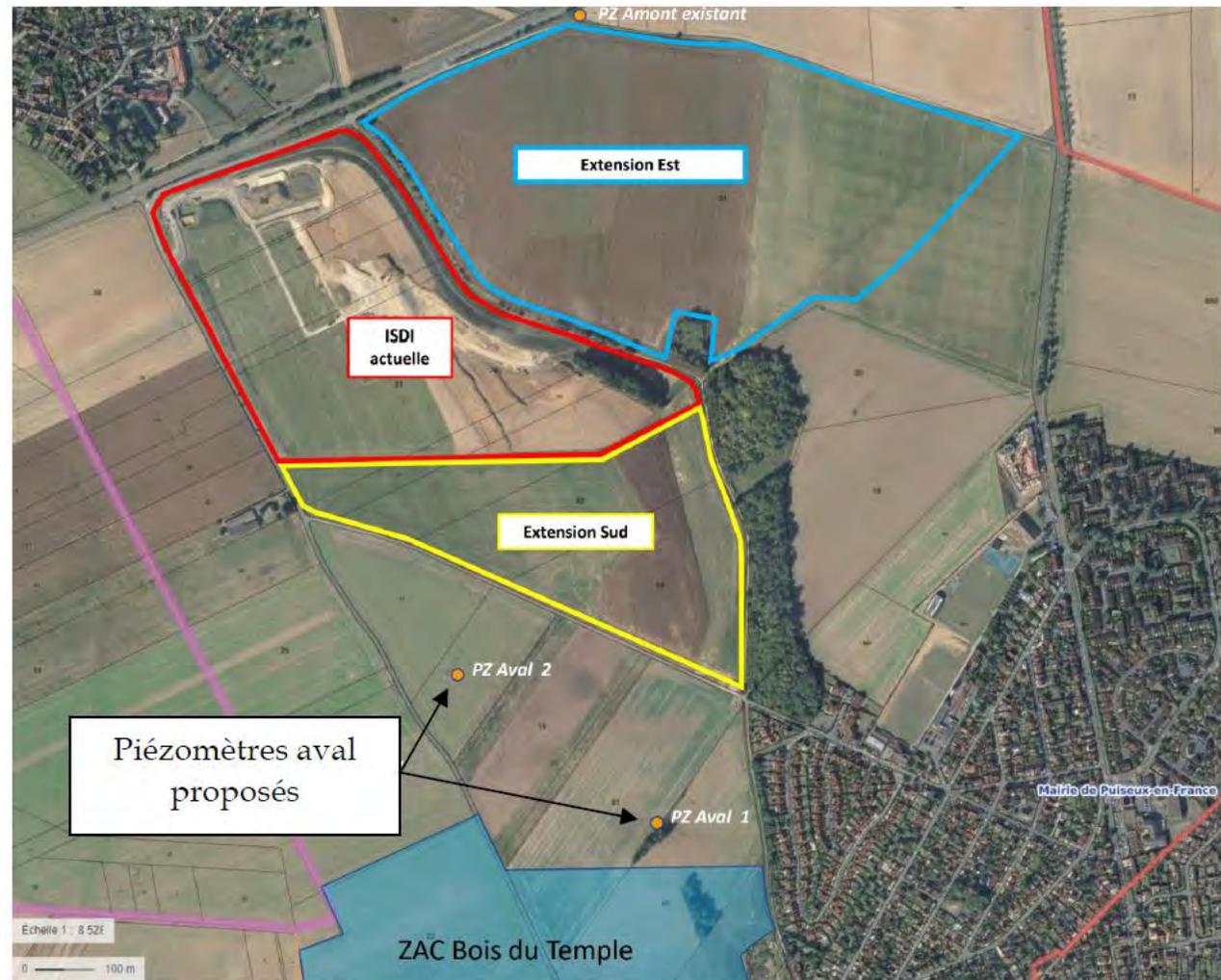
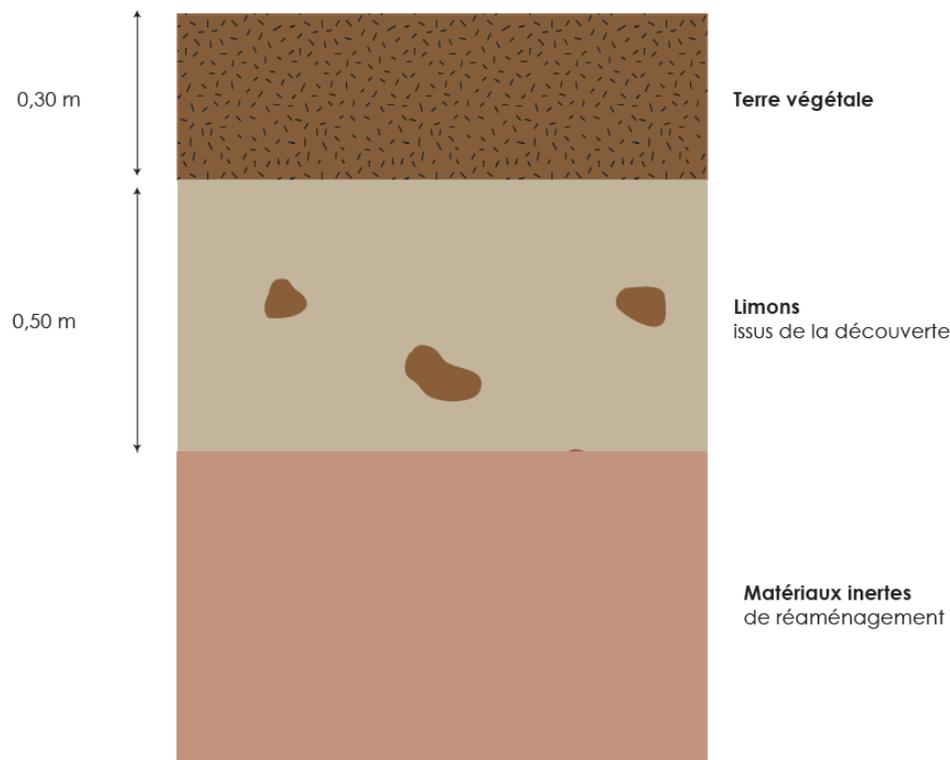


Figure 10. Position proposée des piézomètres du réseau de contrôle piézométrique.

5.1 Mise en place d'un Suivi Agronomique

Une attention particulière sera portée sur la remise en état pour les surfaces à vocation agricole. **Sur les surfaces à vocation agricoles, une épaisseur de 50 cm de limons sera mise en place puis décompactée. La terre végétale découverte sera stockée provisoirement pour être réutilisée lors de la remise en état des surfaces agricoles sur une épaisseur minimale de 30 cm.**



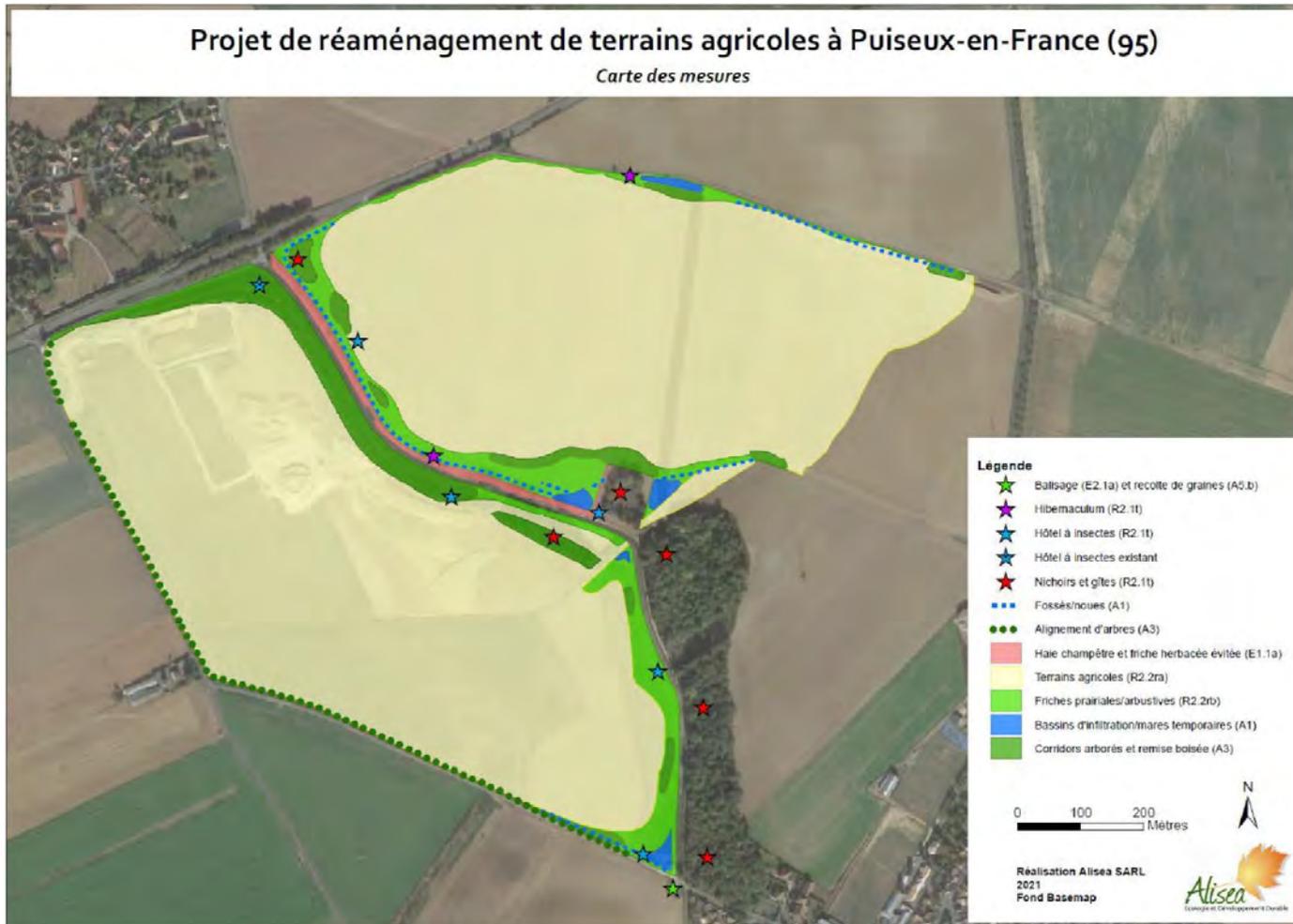
-> Rencontre de la Chambre régionale d'agriculture avec les exploitants agricoles pour mettre en place une Convention d'assistance et de conseil agronomique lors des phases de découverte/restitution des terrains agricoles



5.1 Mise en place d'un Plan de Suivi et Gestion écologique

Projet de réaménagement de terrains agricoles à Puiseux-en-France (95)

Carte des mesures



-Inventaire écologique annuel

-Document de gestion et mesures :

-Adaptation du calendrier des travaux à proximité d'habitats sensibles

-Plan de suivi et gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes,

-Installations d'abris ou gîtes artificiels spécifiques (Nichoirs avifaune/chiroptères, Hibernaculums, mares temporaires au sein des bassins d'infiltrations prévus),

-Mise en places des friches prairiales/arbustives en concertation avec l'exploitant

Mise en œuvre en cours d'exploitation (8 ans) à partir de 2022 et en post-exploitation (5 ans)

Proposition de panneaux pédagogiques sur la Biodiversité établi à l'issue des premiers suivis

6. MESURES ENVIRONNEMENTALES

Quelques zones et pieds d'espèces exotiques envahissantes identifiées qui feront l'objet de mesures d'éradication et de surveillance en particulier, dans les emprises et abords du projet d'aménagement.



Renouée du Japon



Buddleja du père David



Sainfoin d'Espagne



Erable Negundo



Robinier faux Acacia



Solidage du Canada



Sénéçon du Cap





Alouettes des champs



Faucons crécerelles



Linottes mélodieuses



Faucon pèlerin



Milan noir

Coulée Verte

Boisements Sud

**Premiers passages
écologiques en mai 2022**

**Prochains passages
été-automne-hiver
2022/2023**

Rapport annuel



Grenouille verte

Zone de bassins – coulée Verte



Lézard des murailles



**-> Installation de
nichoirs dans la
coulée verte**



*Ammi élevée, espèce remarquable
récolte de graines en juillet 2022
pour semis sur les futures zone de
prairies aménagés*

**-> Mise en places de
nouvelles ruches au
cours de l'été 2022**



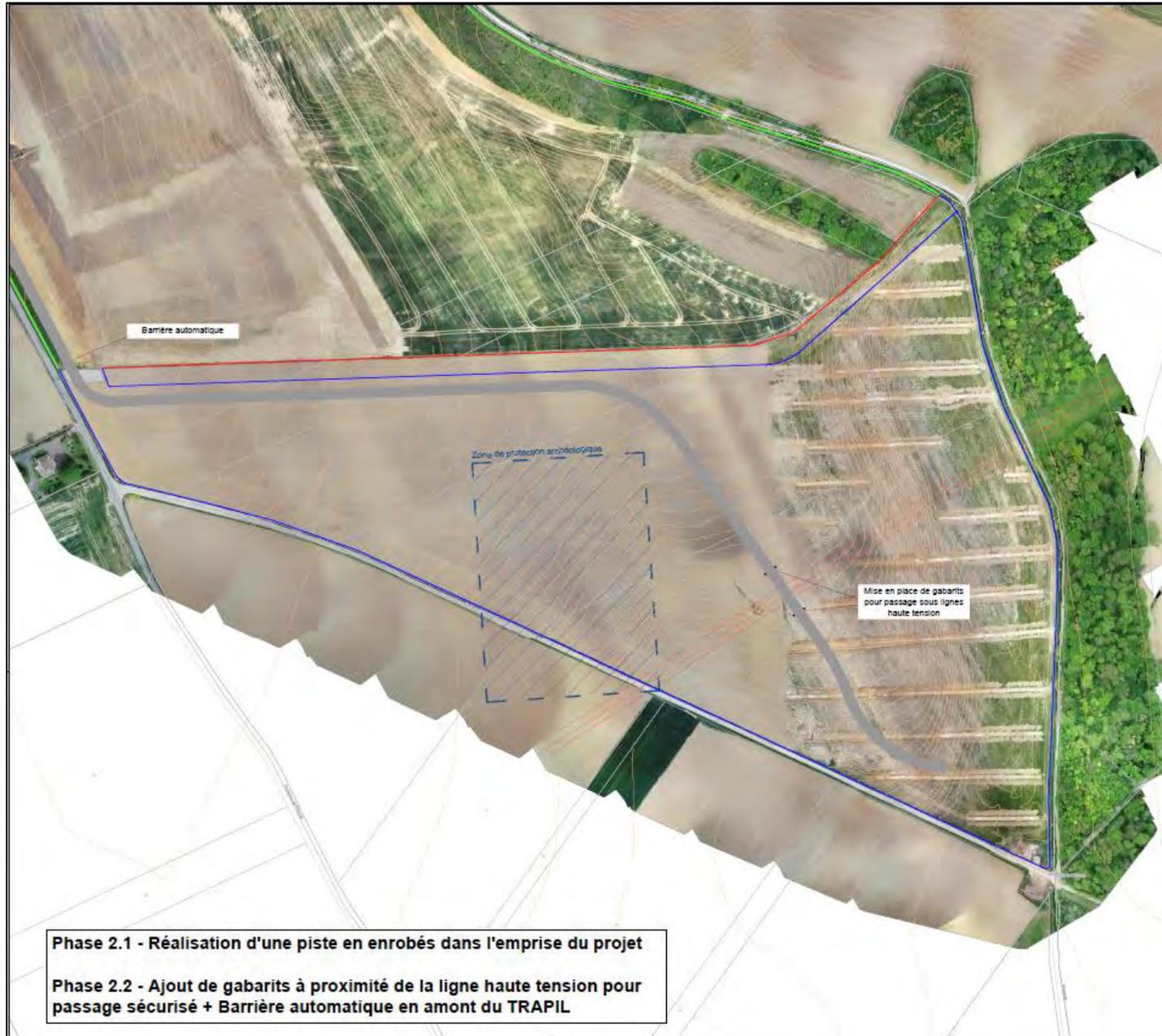
7. PHASAGE D'AMENAGEMENT SECTEUR SUD

7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud

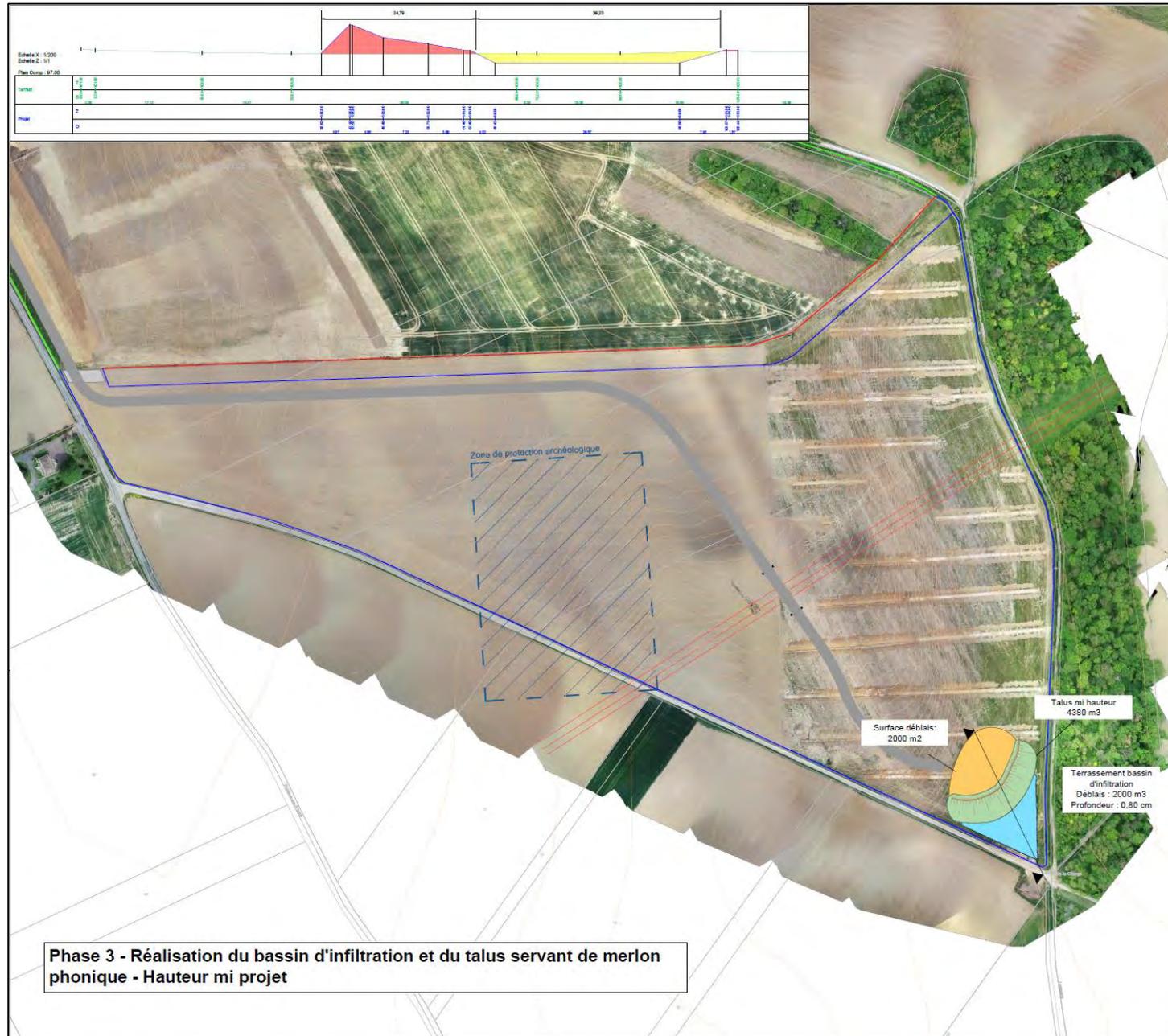


Phase 1.1 - Mise en place de clôtures sur l'emprise du projet
Phase 1.2 - Dalle TRAPIL pour protection en projection de la future piste

7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud



7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud



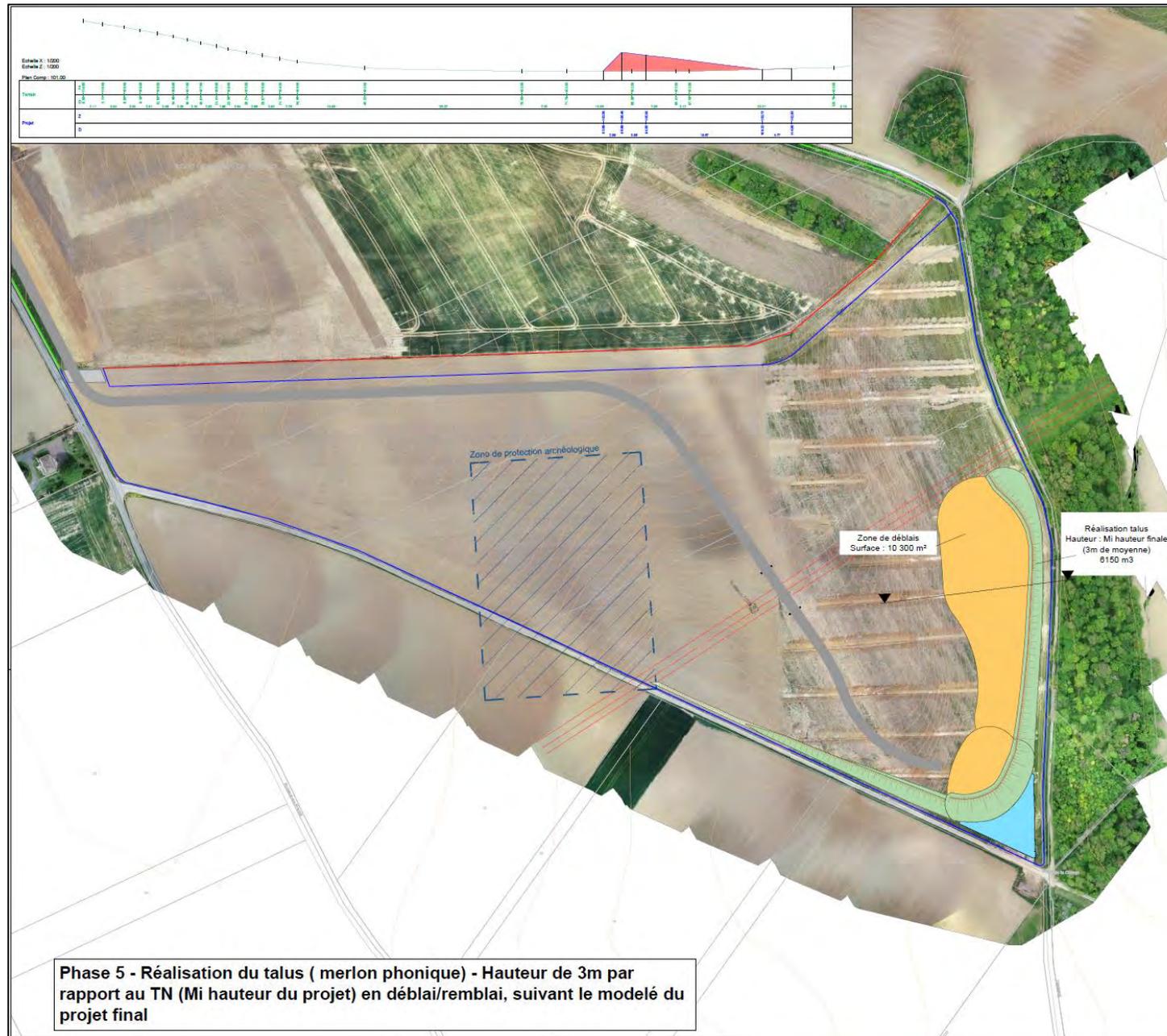
7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud



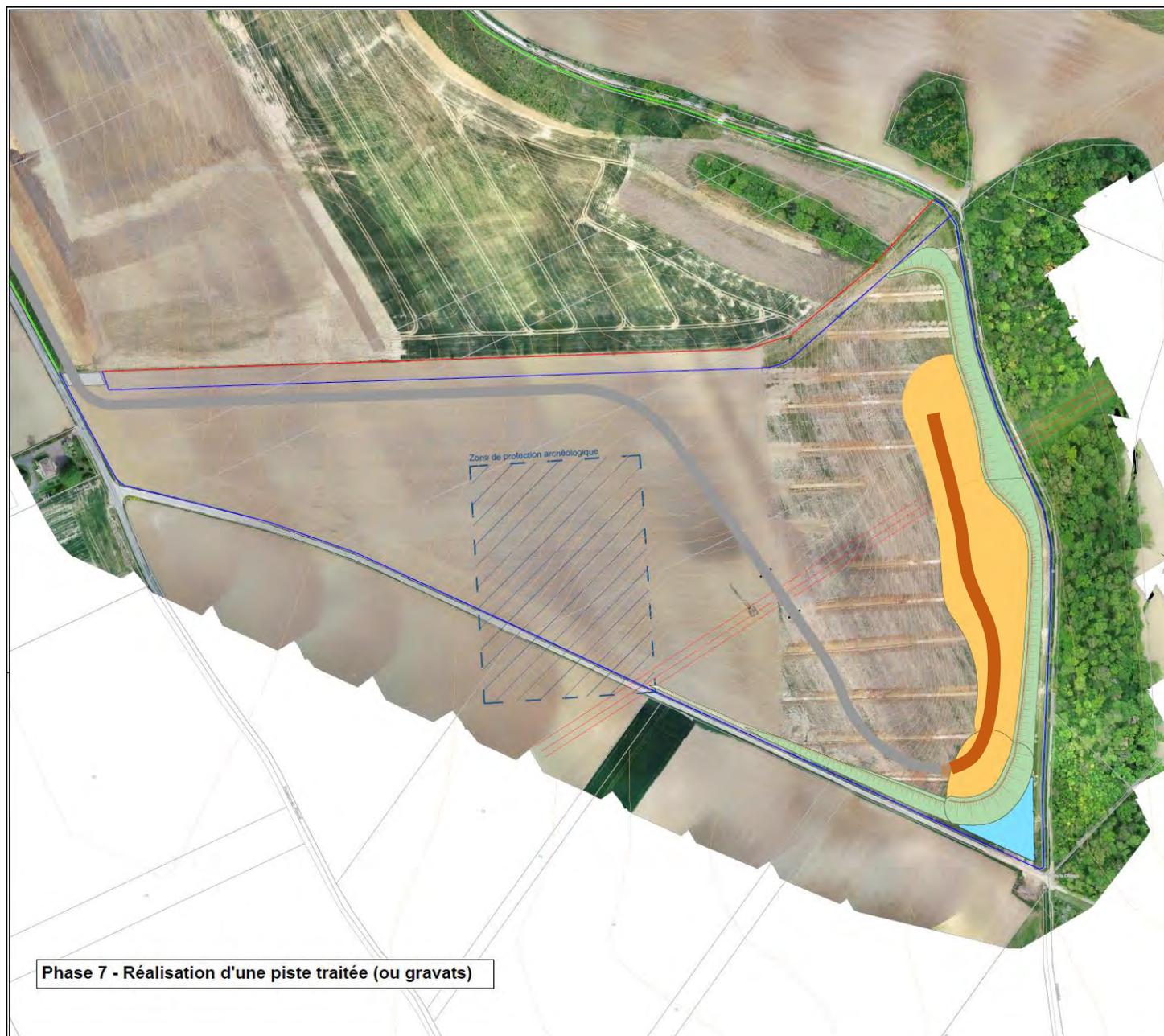
Phase 4 - Réalisation de la suite du talus (hauteur variable de 2 à 3m) et début de la réalisation du merlon paysager (hauteur 1m)

7. PHASAGE D'AMENAGEMENT SECTEUR SUD

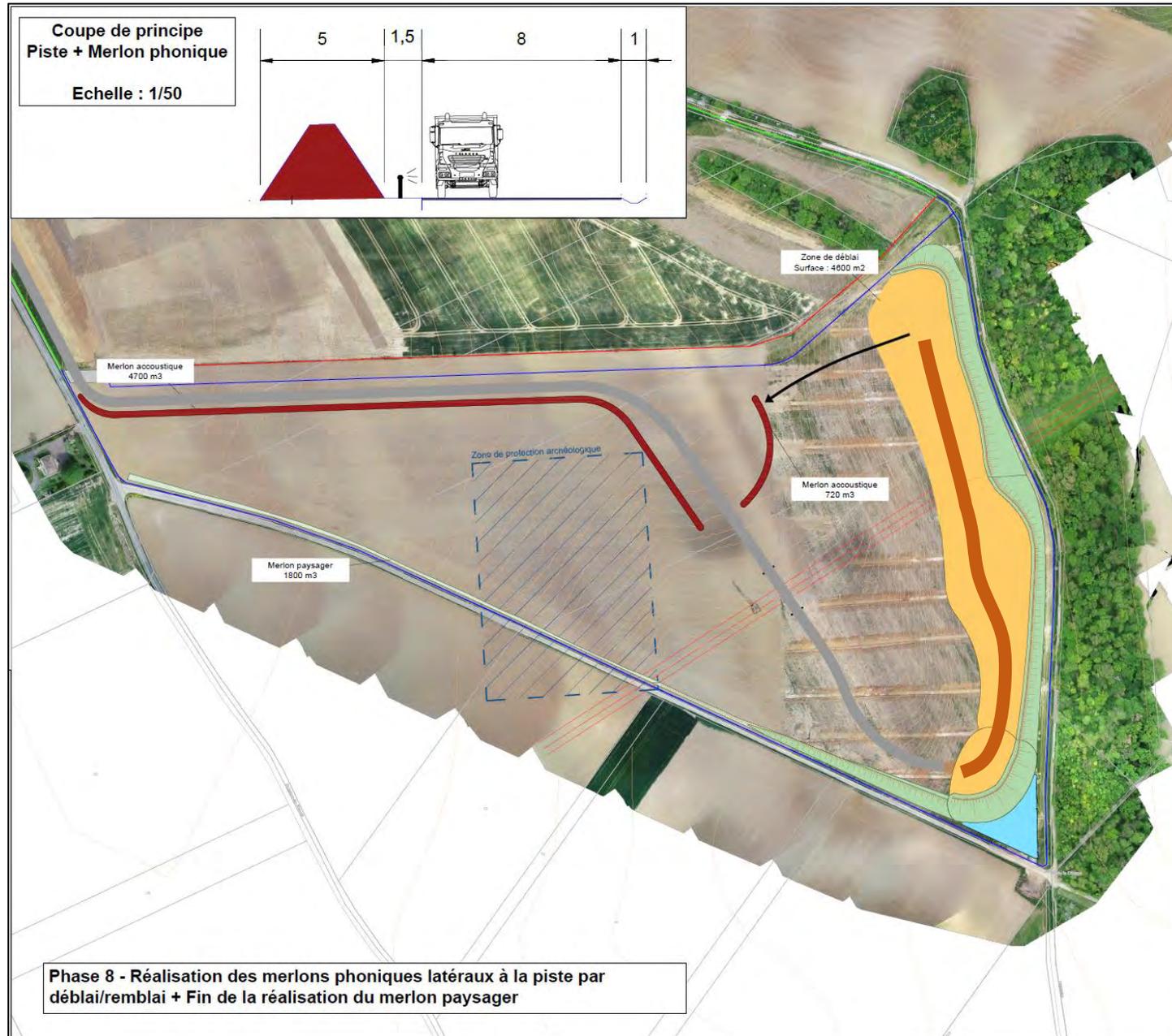
7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud



7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud

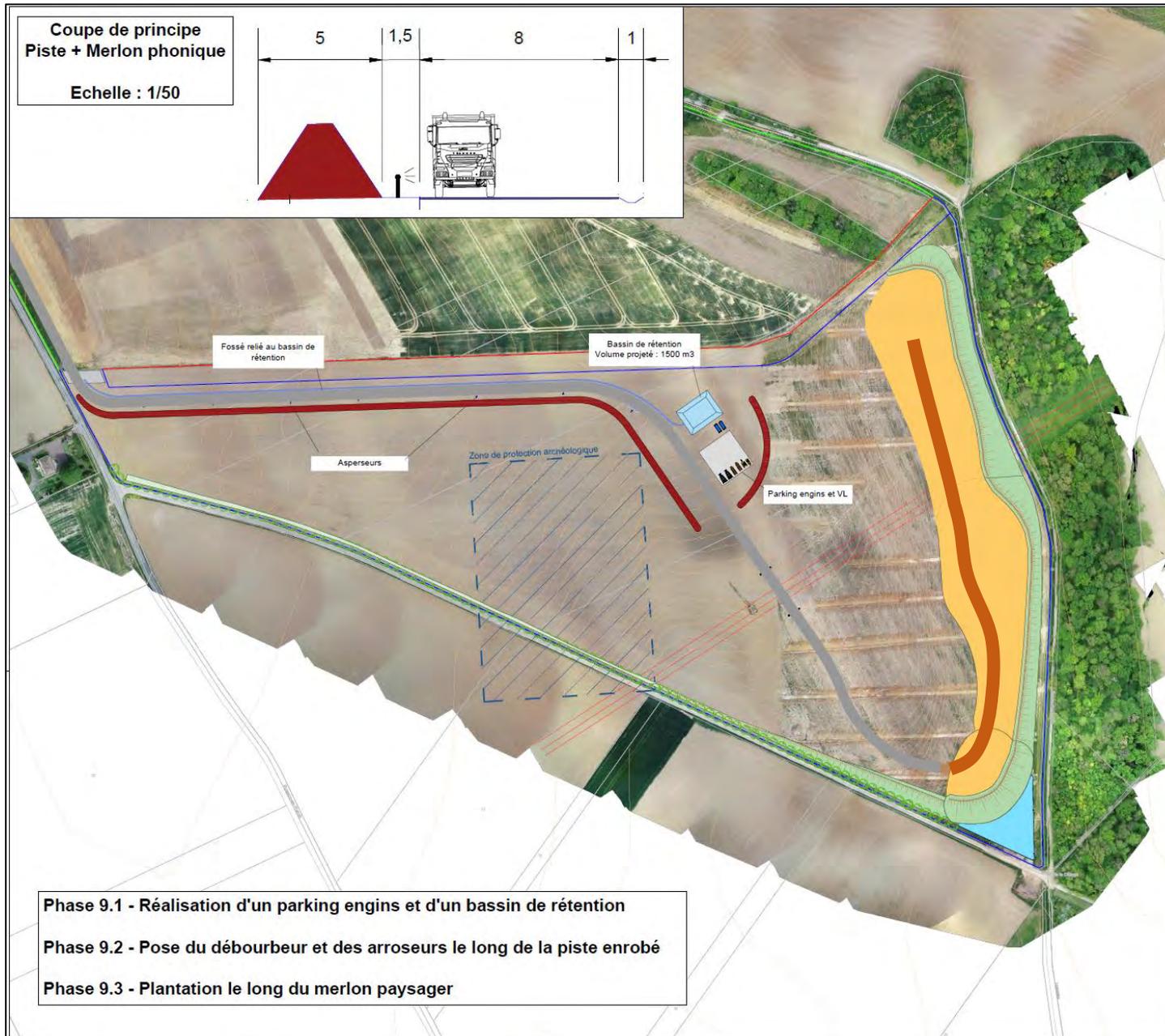


7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud



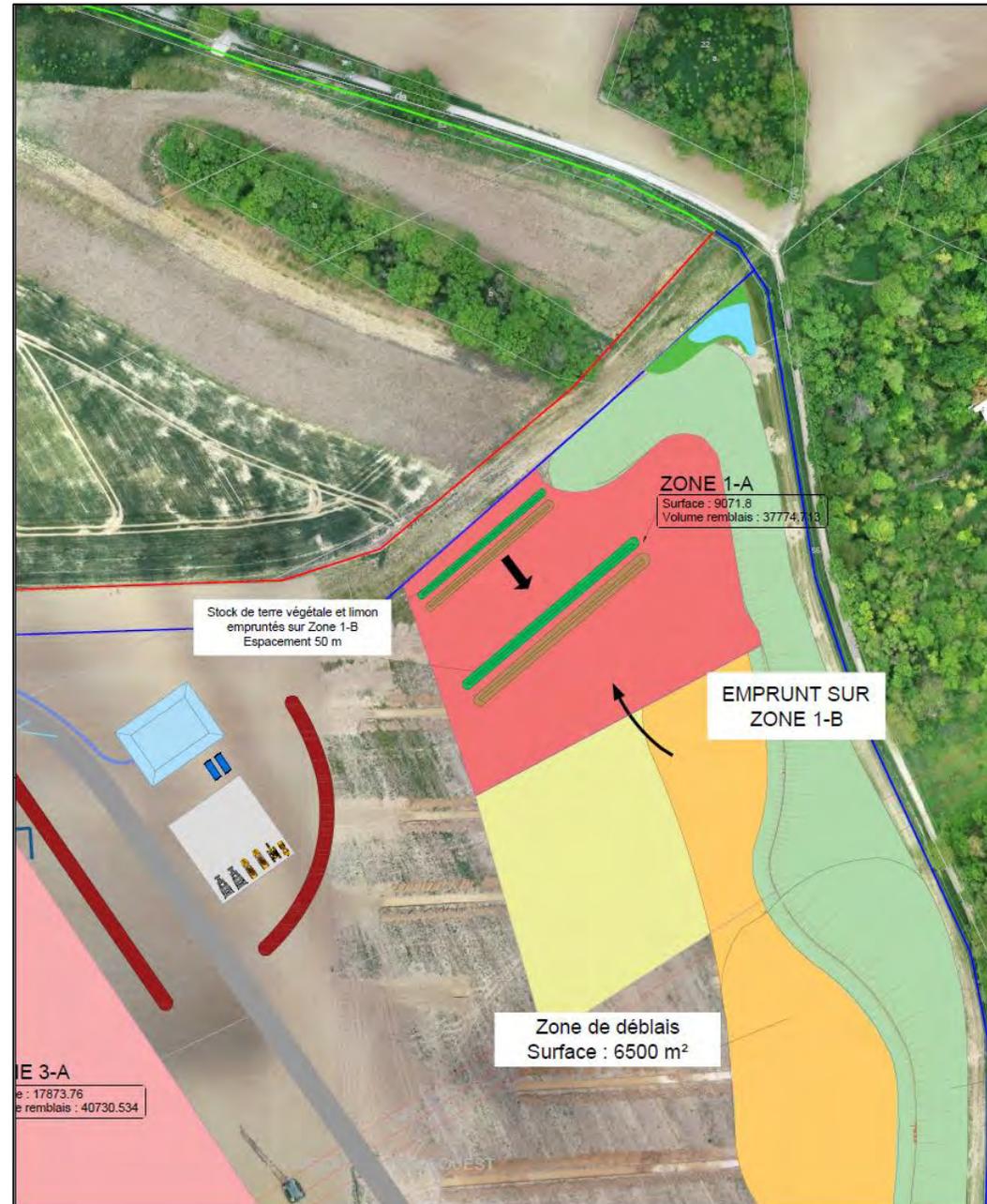
7. PHASAGE D'AMENAGEMENT SECTEUR SUD

7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud

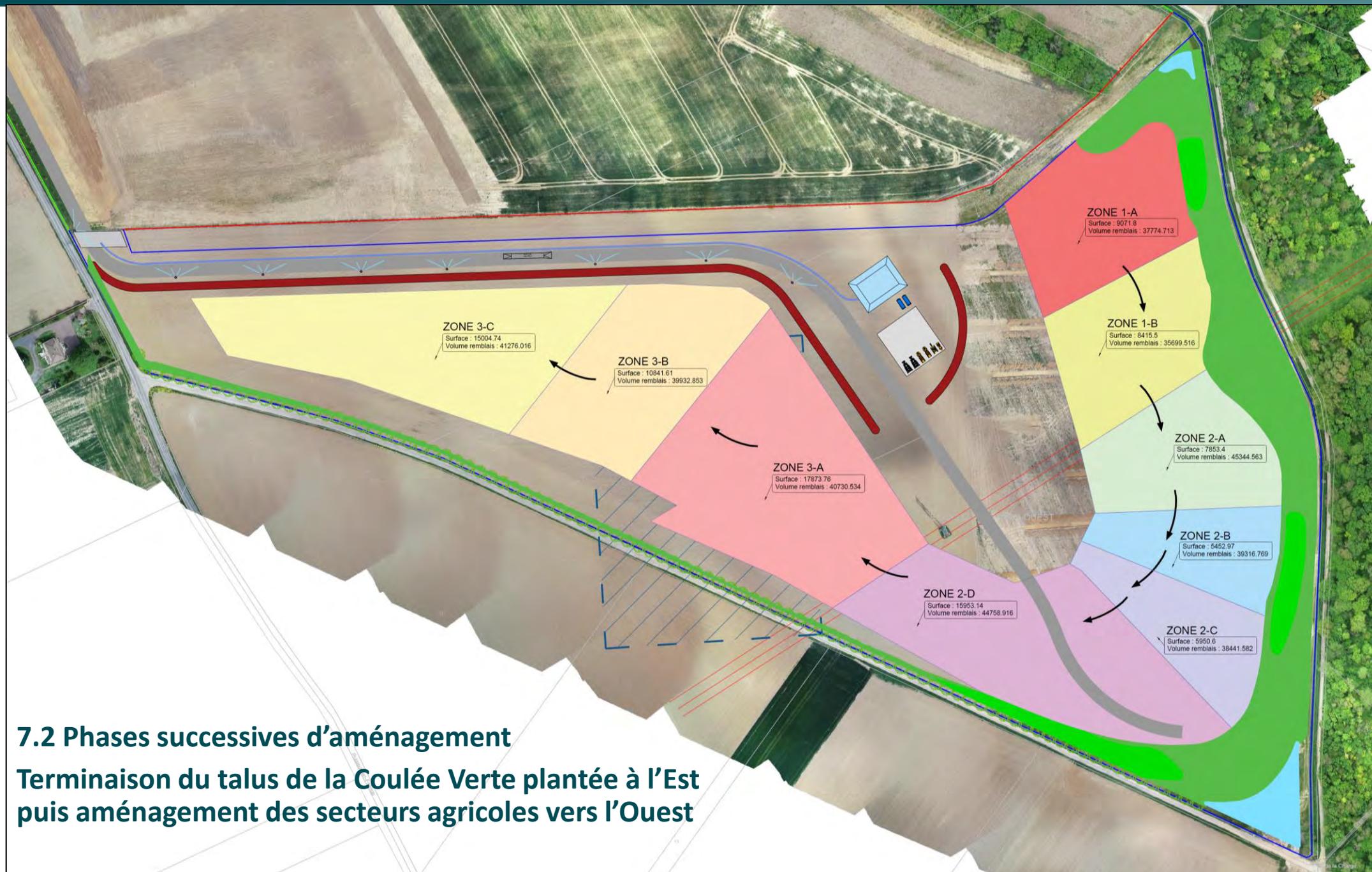


7.1 Aménagement de la piste d'accès et création du talus de la Coulée Verte Sud

- Gestion conservatoire des stocks de terre végétale et de limons pour la remise en état coordonnée des terrains agricoles
- Réalisation du talus de la Coulée Verte à ses hauteurs finales du Nord vers le Sud



7. PHASAGE D'AMENAGEMENT SECTEUR SUD



7.2 Phases successives d'aménagement

Terminaison du talus de la Coulée Verte plantée à l'Est puis aménagement des secteurs agricoles vers l'Ouest

8. TERSEN ET MOI

MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION D'INFORMATIONS "TERSEN ET MOI" ACCESSIBLE AU PUBLIC

- Informations sur le projet et les phases d'aménagements en cours et programmés,
- Observations déposées en ligne,
- Réponses et dispositions prévues par l'exploitant en rapport aux sollicitations dans un délai défini.

Découvrez
Tersen et moi



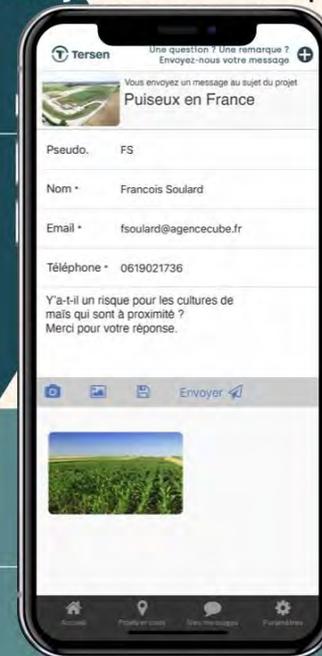
Consultez les infos
et les actus



des projets près de
chez vous



Posez vos questions,
envoyez vos remarques



Tersen répond à
vos questions

